

. HAINAUT – VOLLEY .

Saison 2025-2026

Septembre 2025

Numéro 2



Association des Clubs Hainuyers de Volley-Ball a.s.b.l. Membre de la FVWB
Périodique mensuel , ne paraît pas en juillet,

Editeur responsable :
Denis Van Bever, président de l'ACHVB.

Abonnement gratuit en ligne sur le site officiel : www.achvb.be

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.



55^{ème} année

HAINAUT VOLLEY

Bulletin Officiel de l'A.C.H.V.B.

association sans but lucratif.



N°02 du 25-09-2025

Saison 2025 – 2026

Président provincial :

Editeur responsable :

Denis VAN BEVER
Rue Jean Baptiste Van Petegem, 43
6030 GOUTROUX
GSM : 0471/34 13 67
Email : president@achvb.be

Secrétariat provincial :

Blaise PECHEUR
rue Touvent 7
6470 SIVRY
GSM : 0475/40 38 01 après 17h00
Email : secretaire@achvb.be

Trésorière :

Annick VIVIER
Rue Général Leman, 11
7350 HAININ
GSM : 0498/41 38 04
Compte : BE15 0014 2671 7830
A.C.H.V.B. – A.S.B.L.
Email : tresorerie@achvb.be

Vice-Président :

Frans POTIERS
Watertorenstraat, 44/04
1501 HALLE (BUIZINGEN)
GSM : 0475/91 90 92
Email : vicepresident@achvb.be

Membre-administrateur :

Adrien VANMORTEEL
Rue de la Martinique, 42
7700 MOUSCRON
GSM : 0478/73 68 64
adrienvanmortell@achvb.be

SOMMAIRE

Secrétariat	p. 3 - 8
Présidence – Vice-Présidence	p. -
Trésorerie	p. -
Compétitions – Information	p. 9 - 11
Technique	p. -
Jeunes	p. 12 - 14
Arbitrage	p. 15 - 16
Statuts & Règlements	p. 17 - 18
Info Communication	p. - 19

Commission Technique :

Laurent HANNECART
rue des Prés 8
6044 ROUX
GSM : 0474/97.91.64
technique@achvb.be

Commission d'Arbitrage :

Olivier GILSON
Rue Valère Letot, 26
7050 JURBISE
GSM : 0472/56 18 37

cpa@achvb.be

Commission des Jeunes :

Jean-Bernard DETOURNAY
Rue Beyaert 49/18
7500 TOURNAI
GSM : 0473/73 86 59
Email : jeunes@achvb.be

Commission des Compétitions et de l'Information :

Thérèse LEFEVRE
Rue de la Paix, 20
6044 ROUX
GSM : 0486/43 01 29
Email : cpci@achvb.be

Commission Statuts et Règlements :

Patrick CARLIER
rue Nouvelle 8-002
6120 Ham sur Heure
GSM : 0498/23 40 57
Email : statuts@achvb.be

Info Communication

Eric LETOT
Rue Robert Leblanc 42
7350 HAININ
GSM : 0473/19 08 93
Email : info@achvb.be

Site : <https://achvb.be>

Portail du Hainaut : <https://www.clubee.com/volleyhainaut>

Siège social : rue Général Leman 11 à 7350 HAININ

Numéro d'entreprise : 0430.368.214

TVA : non assujetti



Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affiliée à la
Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B)
et de Volley Belgium

ASSEMBLEE GENERALE LE 24 OCTOBRE 2025

Convocation officielle

Lieu : Hall sportif de Basècles, rue porte à camp 7.

Date : Vendredi 24 Octobre 2025 à 20h00

Vérification des pouvoirs à partir de 19h15

Ordre du jour :

1. Appel des clubs – attribution des voix
2. Allocution présidentielle.
3. Rapport moral : présentation -Approbation
4. Bilan de l'exercice 2024/2025
5. Présentation – rapport des vérificateurs – précisions – approbation
6. Présentation et approbation du budget de l'exercice 2025/2026
7. Modifications au ROI – Eventuelles motions d'ordre.
8. Election des membres de la chambre juridique de 1^{ère} instance du Hainaut – mandat de 3 ans.

⇒ Sortants et rééligibles : Anne RUELLE, Responsable de la Chambre juridique 1^{ère} instance du Hainaut – Marie GRAZIA-SANSO et Hervé WARGNIES, membres.

⇒ Candidature reçue : Mirella Dal Cin

9. Eventuelles interpellations

10. Divers

Le Secrétaire ACHVB,

Blaise PECHEUR

Le Président ACHVB

Denis VAN BEVER



Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affilié ?
Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B)
du Volley Belgium (anciennement F.R.B.V.B.)

Saison 2025 - 2026

Date : 01 septembre 2025

Lieu : Vidéo-conférence

Personnes présentes :

Denis VAN BEVER, Frans POTIERS, Laurent HANNECART, Annick VIVIER, Patrick CARLIER, Éric LETOT, Jean Bernard DETOURNAY, Thérèse LEFEVRE, Adrien VANMOORTEL, Olivier GILSON, Blaise PECHEUR.

Début de réunion à 19 h 00.

Ordre du jour :

1. Approbation du rapport du CA du 13 juin 2025.

Approuvé à l'unanimité

2. Présidence

- Retour de différentes infos :

⇒ Retour du CA de VB

- La « Supercoupe » se déroulera à Anvers.
- Le règlement de compétition est paru.
- Applications de nouvelles règles de jeu.
- Modification avec le vidéo challenge, celui-ci sera plus développé.
- Il n'y aura plus de commissaire.

⇒ Retour du CA de la FVWB

- Cfr pv sur le site
- Composition cellule CFA : Le CA aurait souhaité que le responsable propose une nouvelle composition de la cellule (conseil)

⇒ Dans le ROI, il n'est pas stipulé qu'il y ait obligation de répartir les postes en fonction des provinces

- Démission du Trésorier de la FVWB
- Cooptation d'un trésorier : Didier van Leeuw était malade... personne n'est dès lors coopté.

3. Secrétariat

- Courrier (changement dans les clubs...)

⇒ Club de CRAZY ORKS VOLLEY LUTTRE HT 5160.

- ✓ Sortie de fonction pour la secrétaire LAVENDY INGRID et entrée en fonction pour la nouvelle secrétaire TAVIER LEA.
- ✓ Sortie de fonction pour le trésorier WEVE MATTHIEU et entrée en fonction pour la nouvelle trésorière LATOUR VIRGINIE.

⇒ Club du VOLLEY CLUB BEAUMONT HT 5096.

- ✓ Sortie de fonction pour le trésorier BOMBET MAXIMILIEN et entrée en fonction pour la nouvelle trésorière SENSO MARIA GRAZIA.

- L'AG du 24 Octobre 2025 sera organisée par le Promo Volley Basècles
- Problématique administrative :

- ✓ Un Président et une Secrétaire se sont désaffiliés et ont été réinscrits par notre Président.
- ✓ On ne peut pas se désaffilier sans qu'il n'y ait de nouveaux représentants officiellement désignés.
- ✓ Dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de remplaçants pour une date bien déterminée, le club est dissous.

4. Trésorerie

- Présentation du budget 2025/2026

- ✓ Augmentation du budget de la technique ainsi que de l'arbitrage
- ✓ Diminution de subvention destiné à « Proxy volley » ainsi qu'à « Moventis ».

⇒ Le budget accepté à l'unanimité

- ✓ Frais de déplacement 0.4449 euros

- Clubs non en ordre de paiement ?

⇒ Tous les clubs sont en ordre

- Divers :

- ✓ Licence à partir de 7 ans ainsi que pour les bénévoles : gratuit.
- ✓ 2,95 euros pour les moins de 18 ans et 4 euros pour les plus de 18 ans.

5. Vice-Présidence

- ⇒ Frans se rendra au tournoi de Frasnes.

Tour des commissions

CPCI

- Lecture et corrections du règlement de compétition et règlement complémentaire
- Coupe du Hainaut : tout est en ordre.

CPA

- Inscription arbitres par club : un listing va être prochainement transmis
- Inscriptions au cours : Une quinzaine d'inscription
- Homologation des terrains « urgentes » : Un rappel a été lancé
- Recyclage, application des nouvelles règles...
 - ⇒ Une invitation a été envoyée aux différents clubs afin de leur expliquer les nouvelles règles de jeu.

STATUTS

- Modifications au Moniteur ? : en cours.
- Au niveau UBO, le Président signale que c'est en ordre.
- Rappel à faire aux clubs concernant les extraits de casier judiciaire. Ceux-ci sont obligatoires pour tous les entraîneurs. Un mail de rappel sera envoyé aux clubs.

TECHNIQUE

- Achat de trois paires d'antennes fourreau compris.
 - Stages ADEPS : Réservation effectuée. Attente des documents pour finaliser
 - Détections
-
- ✓ Le 24 août 2025 à Froidchapelle (15 jeunes)

- ✓ Le 31 août 2025 à Saint Ghislain (42 jeunes)
- ✓ Le 06 septembre 2025 à Tournai (prévision de 32 jeunes)

⇒ Salle de tournai :

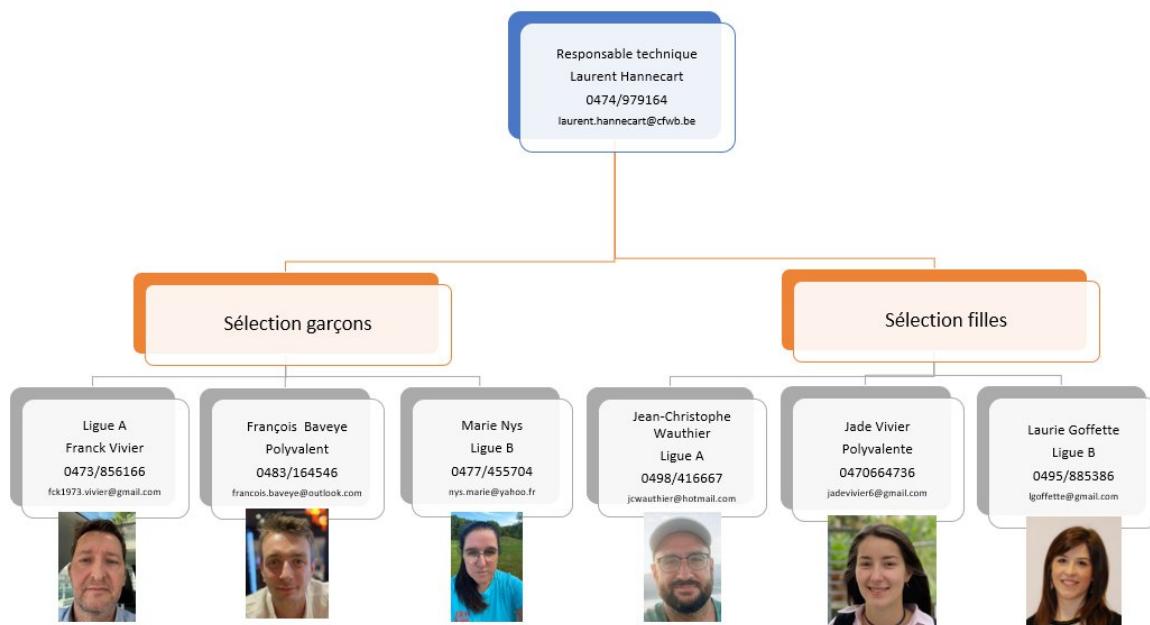
- ✓ Obtention de la salle de Tournai pour les entraînements : la convention devrait bientôt parvenir

- Inter provinces
 - ✓ Inter provinces le 11 novembre 2025 à Namur
 - ✓ Inter provinces le 03 janvier 2026 à Liège
 - ✓ **Finales le 06 avril 2025 dans le Hainaut**
- Commande équipements : Les documents sont prêts.

Entraîneurs (organigramme)



La cellule technique du Hainaut



JEUNES

- Inscriptions pour le championnat
 - ✓ Version papier a été envoyée aux clubs par mail et est à renvoyer pour 10 septembre.

✓ Fin d'inscriptions car les clubs avaient déjà eu l'occasion de s'inscrire précédemment.

- Règlement de compétition a été adapté pour cette saison.
- Des arbitres officieront en U17 garçons et filles sauf si le tournoi des garçons ne devient plus officiel par manque de participants.
- Version numérique va pouvoir être testée. Cependant, la version papier restera encore officielle cette année – ci.

INFOS ET COMMUNICATIONS

- Le point avec Clubee :
 - ⇒ Éric énumère l'ensemble des dysfonctionnements.
 - ⇒ Les frais d'arbitrage ne se font toujours pas via Clubee, Éric les reprend en manuel.

Denis VAN BEVER

Président ACHVB

Blaise PECHEUR

Secrétaire ACHVB

Arrangements pour le	Tours	WE Coupe	A jouer jusqu'au
Ve 24 Oct	T2	01-02 Nov	Me 12 Nov
Ve 12 Dec	T3	20-21 Dec	Me 31 Dec

Bien le bonjour à toutes et tous ...

Les arrangements du premier tour de la Coupe Ht 2026 viennent d'être clôturés. Cela a été quelques fois difficile. On peut noter un manque d'organisation de la part de certains clubs (toujours les mêmes ?) et parfois un manque flagrant de fair-play. Bref, tout est bien qui finit presque bien !

Je me permets de vous rappeler que les arrangements doivent me parvenir uniquement par e-mail (coupe@achvb.be), au plus tard pour la date butoir prévue (cfr tableau des dates). On ne touche pas à Clubee.

Cet e-mail comprendra l'accord des clubs concernés ainsi que le numéro de la rencontre (au minimum), le niveau des équipes en présence (A, B, C, D, E, F), les date et heure et l'endroit où le match se déroule si ce n'est pas la salle habituelle.

Pour le Tour 2, une équipe du T1b Messieurs - qualifiée de meilleure perdante – pourra être récupérée comme équipe visiteuse en M23.

Voilà ... Amitiés ...

JLuc Nicaise

Tour 1 Dames

D 01	VC Chièvres A	P4AD	vs	PVT Mouscron C	P3AD	04-10	16:30	:
D 02	Volley Pays des Col. C	P4AD	vs	ES Charleroi V F	P3CD	07-09	15:00	0 - 3
D 03	PVT Mouscron D	P4AD	vs	Enghien VB A	P3AD	05-10	15:30	:
D 04	DB Tournai VC C	P4AD	vs	V.A. Bourlettis B	P3CD	05-10	11:00	:
D 05	Soignies AVB C	P4CD	vs	Fleurus VC A	P3CD	03-10	20:30	:
D 06	Elouges-Fram V.C. B	P4BD	vs	Luttre COV A	P3CD	06-10	19:30	:
D 07	VC Chièvres B	P4BD	vs	Volley Pays des Col. B	P3AD	04-10	16:30	:
D 08	Fram-Quaregnon VC B	P4BD	vs	DB Tournai VC B	P3AD	05-10	14:00	:
D 09	Fleurus VC C	P4CD	vs	M.-au-Pt VC B	P3CD	11-10	14:00	:
D 10	Baudour JS C	P3BD	vs	MVTG Erquelinnes A	P3CD	05-10	14:00	:
D 11	PV Basècles D	P3AD	vs	Fram-Quaregnon VC A	P3BD	05-10	10:30	:
D 12	Froidchapelle VC C	P3CD	vs	Baudour JS D	P3BD	05-10	11:00	:
D 13	Bye	-	-	Soignies AVB A	P3AD	:	:	:

Tour 2 Dames

D 14	V D01		vs	V. Farciennes B	P2BD	:	:	:
D 15	ES Charleroi V F	P3CD	vs	PVT Mouscron B	P2AD	:	:	:
D 16	V D03		vs	V. Farciennes A	P2BD	:	:	:
D 17	V D04		vs	Baudour JS B	P2AD	:	:	:
D 18	V D05		vs	PV Basècles C	P2AD	:	:	:
D 19	V D06		vs	M.-au-Pt VC A	P2BD	:	:	:
D 20	V D07		vs	OTT B	P2AD	:	:	:
D 21	V D08		vs	Beaumont VC A	P2BD	:	:	:
D 22	V D09		vs	VT Péruwelz A	P2AD	:	:	:
D 23	VD10		vs	DB Tournai VC A	P2AD	:	:	:
D 24	V D11		vs	ES Charleroi V D	P2BD	:	:	:
D 25	V D12		vs	RADS La Louvière B	P2BD	:	:	:
D 26	Soignies AVB A	P3D	vs	DCA St Ghislain A	P2AD	:	:	:

Tour 1a Messieurs

M 01	PVT Mouscron D	P3AM	vs	ES Charleroi V D	P3BM	04-10	14:30	:
M 02	RVC Jurbise D	P3BM	vs	RADS La Louvière D	P3BM	04-10	11:00	:
M 03	Volley Pays des Col. C	P3AM	vs	MVTG Erquelinnes A	P3CM	05-10	14:30	:
M 04	DB Tournai VC B	P3AM	vs	RVC Jurbise C	P3AM	21-09	14:00	3 - 0
M 05	VC Chièvres A	P3BM	vs	Luttre COV B	P3CM	05-10	17:00	:
M 06	Fleurus VC B	P3CM	vs	Fram-Quaregnon VC B	P3BM	04-10	16:00	:
M 07	DCA St Ghislain SR A	P3BM	vs	VA Bourlettis B	P3CM	04-10	15:00	:

Tour 1b Messieurs

M 08	Volley Pays des Col. B	P2AM	vs	ES Charleroi V B	P2BM	05-10	18:00	:
M 09	V. Farceniennes A	P2BM	vs	RVC Jurbise B	P2AM	25-09	20:00	:
M 10	Baudour JS D	P2AM	vs	ES Charleroi V C	P2BM	10-10	21:30	:
M 11	Froidchapelle VC B	P2BM	vs	Enghien VB A	P2AM	04-10	20:00	:
M 12	DB Tournai VC A	P2AM	vs	RADS La Louvière C	P2BM	27-09	20:30	:
M 13	Luttre COV A	P2BM	vs	Soignies AVB B	P2AM	06-10	19:30	:
M 14	Fram-Quaregnon VC A	P2AM	vs	March.-au-Pt VC B	P2BM	05-10	10:00	:
M 15	V.A. Bourlettis A	P2BM	vs	OTT B	P2AM	04-10	19:00	:

Tour 2 Messieurs

M 16	V M01		vs	V M10		:	:	:
M 17	V M02		vs	V M14		:	:	:
M 18	V M03		vs	V M13		:	:	:
M 19	DB Tournai VC B	P3AM	vs	V M15		:	:	:
M 20	V M05		vs	V M 11		:	:	:
M 21	V M06		vs	V M08		:	:	:
M 22	V M07		vs	V M12		:	:	:
M 23	V M09		vs	Récup T1b		:	:	:

Association des clubs hainuyers de Volleyball

Championnats jeunes Saison 2025 – 2026



Formes de jeu proposées
au 1^{er} tour
septembre 2025

Pour vous permettre d'imprimer ce document, il est [téléchargeable ICI](#)

VOLLEY FUN CUP

MONKEYS



MONKEYS - 21/09/2025 - LOUVAIN-LA-NEUVE

CLASSEMENT GENERAL		50 ENFANTS	MANCHE 1
1er	20		NALINNES  
2e	18		LESSINES-FLOBECQ 
3e	17		BINCHE 
3e	17		TCHALOU 
5e	15		RADS
6e	14		VILLERS 
7e	13		IXELLES 



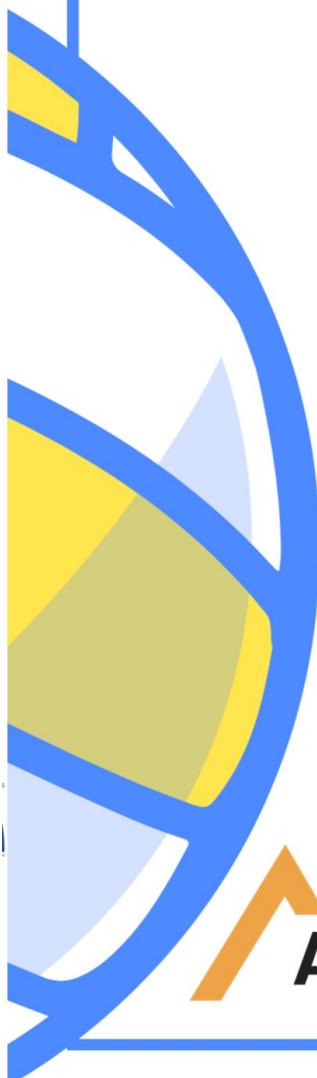
VOLLEY FUN CUP

BEARS



BEARS - 21/09/2025 - LOUVAIN-LA-NEUVE

CLASSEMENT GENERAL			73 ENFANTS	MANCHE 1
1er	20		NALINNES	14
2e	18		RADS	7
3e	17		IXELLES	10
4e	16		CHARLEROI	11
5e	15		LESSINES-FLOBECQ	7
6e	14		BINCHE	4
7e	13		RIXENSART	4
8e	12		SPORTA	3
9e	11		VILLERS	4
10e	10		TCHALOU	7
11e	9		CHAUMONT	2
				14



Adeps



Rappel –

Interdiction des contenants en verre dans les salles et gradins

Bonjour à toutes et tous,

Nous vous rappelons que les contenants en verre sont strictement interdits dans les salles de sport ainsi que dans les gradins.

Suite à des incidents survenus ce week-end, nous insistons sur l'importance de respecter cette règle afin d'assurer la sécurité de tous. Merci de veiller à transmettre ce rappel à vos membres et accompagnants.

Bien à vous,

Olivier Gilson
Responsable CPA Hainaut

SYNTÈSE - NOUVELLES RÈGLES :

POSITION DES ÉQUIPES :

Les joueurs de **L'ÉQUIPE AU SERVICE** peuvent se placer **OÙ ILS VEULENT** en respectant les positions avant et arrière **AVANT LE COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE**.

Remarque : au début du set, leur demander malgré tout de se placer comme sur la fiche pour vérifier les positions. Dès que vous avez vérifié, ils peuvent changer de place.

Les joueurs de **L'ÉQUIPE EN RÉCEPTION** doivent RESPECTER l'ordre prévu sur la fiche de position mais ils peuvent **CHANGER DE PLACE** dès que **LE SERVEUR A LANCÉ** le ballon.

ÉCRAN :

AUCUN JOUEUR DE L'ÉQUIPE AU SERVICE ne peut avoir sa ou ses **MAIN(S) AU-DESSUS DE LA TÊTE** tant que le ballon n'a pas franchi le plan vertical du filet.

Si c'est le cas, avertir – plusieurs fois si nécessaire – avant de siffler pour le service.

Si MALGRÉ TOUT un joueur le fait après avertissement, siffler **ÉCRAN DÈS QUE LE BALLON EST FRAPPÉ PAR LE SERVEUR**.

Remarque : depuis le début du championnat, une ou deux remarques suffisent. Les joueurs comprennent vite ...

Les joueurs de **L'ÉQUIPE AU SERVICE** ne peuvent **PAS MASQUER LE SERVEUR** en se groupant devant lui.

Si c'est le cas, leur demander – plusieurs fois si nécessaire – de s'écartez avant de siffler pour le service. Il n'y a pas de distance définie, on demande que le serveur soit **VISIBLE**.

Si malgré tout les joueurs ne bougent pas et que vous constatez une **RÉELLE VOLONTÉ DE MASQUER LE SERVEUR**, siffler **ÉCRAN DÈS QUE LE BALLON EST FRAPPÉ AU SERVICE**.

DOUBLE TOUCHE :

On ne siffle **PLUS DE DOUBLE TOUCHE** lors du deuxième ou du troisième contact si **DEUX CONDITIONS** sont réunies :

- le joueur effectue **UNE SEULE ACTION, UN SEUL MOUVEMENT** - fluide ou pas ;
- le ballon **RESTE DANS LE CAMP DU JOUEUR** - donc il ne passe pas complètement de l'autre côté du filet et il n'est pas touché par le bloc adverse.

Remarque : si le bloc adverse et l'attaquant touchent le ballon en même temps, pas de faute.

BALLON AU-DESSUS OU HORS ANTENNE :

Siffler DIRECTEMENT si cela se produit APRÈS LE DEUXIÈME OU DU TROISIÈME CONTACT.

CHANGEMENT DE SIGNE :

Si LE BALLON NE FRANCHI PAS LE FILET, il faut siffler 4 TOUCHES si la BALLE TOUCHE ENSUITE UN JOUEUR, même si c'est le joueur qui a envoyé le ballon dans le filet.

. Sanction pour accumulation de cartes de pénalités

Voir Art. 146 du ROI de l'AHVB : Sanctions pour accumulation de cartes

Toute carte attribuée par un arbitre de grade régional ou supérieur suivant l'échelle des sanctions est comptabilisée par le responsable des Statuts & Règlements de la manière suivante :

- *Carte jaune (avertissement) : 1 point*
- *carte rouge (pénalisation) : 2 points*
- *cartes rouge/jaune dans une main (expulsion) : 3 points*
- *cartes rouge/jaune dans deux mains (disqualification) : 3 points*
- *cartes rouge/jaune dans deux mains (disqualification directe suite agression) : 3 points*

Dès qu'un affilié atteint 5 points, le responsable des Statuts & Règlements informe le secrétaire provincial qui automatiquement suspend l'affilié de toute fonction officielle, sauf président et secrétaire pour toute rencontre effective à laquelle il pourrait participer lors de la 4ème journée officielle prévue au calendrier suivant la date où il a atteint 5 points. Si à la date de la suspension, l'affilié ne joue pas en championnat ou en coupe, la sanction est automatiquement reportée à la première journée effective suivante où il jouera. Dans le cas où un affilié subit une seconde suspension (accumulation de 10 points de pénalité à la date anniversaire de la première pénalité), la seconde suspension sera de 2 week-ends effectifs. Le secrétariat provincial informe, par courrier électronique avec demande d'un accusé de réception explicite (non généré par une messagerie électronique) le secrétaire du club d'affiliation de la personne suspendue de la ou des rencontre(s) faisant l'objet de la suspension. Le secrétariat provincial envoie un courrier recommandé au secrétaire du club d'affiliation si ce dernier n'a pas confirmé par courrier électronique la bonne réception de la notification de la suspension dans les 48 heures. Le secrétariat provincial informe également la personne suspendue par mail. Si certaines de ces rencontres sont remises ou avancées, l'affilié n'est pas dispensé de sa suspension. Les points comptabilisés pour octroi de cartes sont supprimés 1 an après la date de l'infraction.

Art. 26 : Les officiels

Toute personne appelée à remplir une mission officielle au cours d'une rencontre organisée par la F.V.W.B. ou par une entité provinciale ou régionale doit être affiliée à la F.V.W.B.

Cette réglementation s'applique aux arbitres, délégués au terrain, coachs, marqueurs, soigneurs, médecins ainsi qu'aux personnes reprises sur la feuille de match.

Cet article n'est applicable que pour les rencontres organisées par la F.V.W.B. ou par des entités provinciales ou régionales.

C. REGLEMENT JURIDIQUE

Art. 31 : Règlement juridique

Le règlement juridique de l'A.C.H.V.B. est l'annexe "Règlement juridique" du R.O.I de la F.V.W.B. (voir annexe 4 du R.O.I de l'A.C.H.V.B.)

Concernant les points de pénalité.

Attention, le calcul des points de pénalité suit l'affilié même s'il y a eu un transfert ou une affiliation dans un autre club du Hainaut.

Si vous désirez connaître votre situation en cas de doute ?
vous pouvez contacter Patrick Carlier, responsable des statuts et règlement qui se fera un plaisir de vous répondre soit au 0498/23.40.57 ou par mail: patrick.carlier.vcrn@gmail.com

Le ROI de l'ACHVB au 1/7/2025 est mis à jour et est sur le site officiel (documents > statuts et règlements)

Le règlement des compétitions du Hainaut 2025-2026 sera également à jour dès la 1ere compétition et sera également sur le site documents > statuts et CPCI

Patrick Carlier
Responsable Statuts et Règlements

Lors des matchs n'oubliez pas d'indiquer, dans la case commentaires : l'homologation du terrain, les cartes de coachs **et** les résultats du match réservé à partir de la Provinciale 2.

Matchs réservés

En P1D et en P1M,

la feuille électronique est obligatoire en réserve et en match première.

Donc, prenez vos dispositions pour que les 2 équipes aient enregistrés leurs joueur(se)s présents. L'arbitre doit avoir la tablette à sa disposition dès sa demande.

Si vous utilisez une feuille papier simplifiée pour le réserve, vous devez envoyer le résultat (scores des sets et résultat final) à mon adresse info@achvb.be au plus tard le lendemain du match. Vous pouvez aussi demander à vos marqueurs de l'indiquer dans la case remarque du match 1ere, ce sera plus facile pour tous.

IMPORTANT : indiquer le match réserve à l'endroit prévu sur la tablette ne sert à rien, ça n'apparaît pas chez nous..)

en résumé [en réserve:](#)

P1D – P1M	De la P2 à la P4 D (P3 pour les messieurs)
Tablette Obligatoire	Tablette peut être utilisée ou feuille papier simplifiée
Envoyer le résultat via volley spike indépendamment du match 1ere	Si papier noter les résultats dans les remarques du match 1ere

Pour toute question concernant le portail club ou l'application volleyspike, je suis disponible par mail : info@achvb.be ou par tel 0473/190893.

